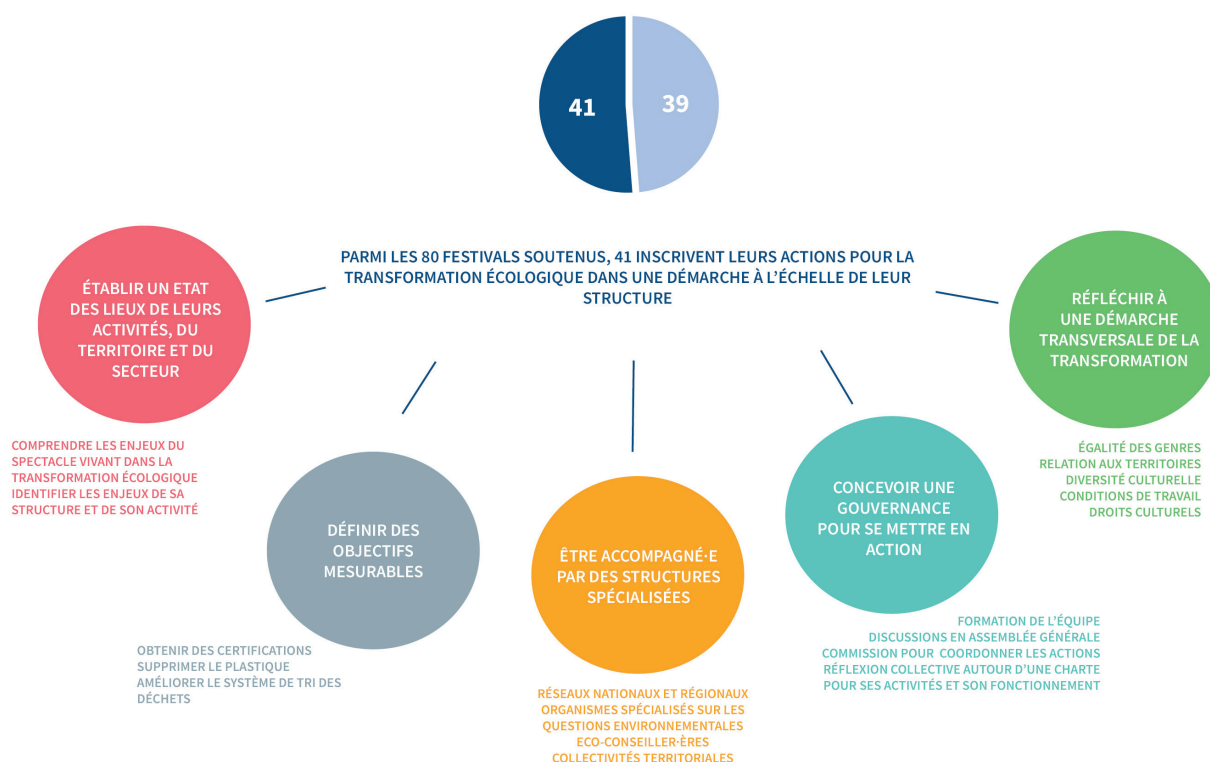


ACCOMPAGNEMENT ET SERVICES

En déployant des actions et moyens avec des impacts économiques, sociaux, culturels et environnementaux forts, le secteur du spectacle vivant doit s'engager dans la transformation écologique de ses activités. Non seulement, il doit travailler sur l'atténuation des impacts négatifs de ses activités sur l'environnement mais il doit également trouver des voies d'adaptation face aux effets du dérèglement climatique qui bousculent aujourd'hui nos repères et notre rapport au monde.

En décembre 2021, la Maison de la Musique Contemporaine (MMC) a adopté le principe d'éco-conditionnalité de ses aides. Pour être éligible aux dispositifs d'aide financière de la MMC, les structures doivent justifier à partir de 2022 d'une démarche et d'efforts réels pour la transformation écologique de leurs activités. En amont de leur candidature, la MMC accompagne les professionnel·le·s en mettant à disposition un mémo « Comment s'engager pour la transformation écologique ? » et en proposant des temps d'échange collectifs et individuels afin de les guider dans leur démarche. Dans le cadre de ses missions d'observation et à partir des données récoltées dans le formulaire de demande d'aides à destination des festivals en 2022, la MMC a pu réaliser un premier état des lieux de la transformation écologique des professionnel·le·s soutenu·e·s.

Démarche des professionnel·le·s pour la transformation écologique

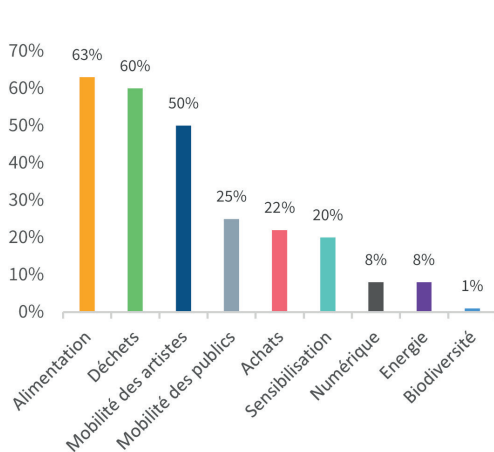


Parmi les festivals soutenus par la MMC en 2022, la moitié des professionnel·le·s inscrivent leurs actions pour la transformation écologique dans une démarche plus globale, qui peut intégrer notamment les éléments suivants :

- État des lieux de leur activité, du territoire et du secteur : quelles sont les spécificités de mon action et de mon territoire ? Quels partenaires mobiliser sur mon territoire ?

- Mise en place d'objectifs mesurables : obtention de certifications, objectif 0 plastique sur le festival, amélioration du système de tri des déchets, etc.
- Mobilisation de différentes ressources, référentiels pour cadrer leur action : chartes éco-responsables des collectivités territoriales et normes internationales (ISO 14001, 20121).
- Échange avec des acteur·rice·s à différentes échelles : réseaux nationaux et régionaux ; organismes spécialisés dans les questions environnementales ; éco-conseiller·ère·s ; service conseil des collectivités territoriales.
- Implication des équipes de production : formation ; constitution d'une charte pour ses activités de production et de diffusion et dans son fonctionnement ; mise en place d'un pilotage spécifique en interne (discussions en assemblée générale, commission dédiée pour débattre et coordonner les actions ; constitution d'un collectif en interne) et coordination d'une politique d'achats responsables avec les prestataires.
- Intégration de la transformation écologique dans une démarche transversale de transformation à l'échelle de la structure : interroger l'impact social et territorial de leurs activités.

Catégories d'empreinte



S'APPROVISIONNER EN CIRCUIT-COURTS.
LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE.
PROPOSER DES REPAS VÉGÉTARIENS ET VÉGANS.

TRI DES DÉCHETS.
SUPPRESSION DU PLASTIQUE.
LIMITATION DU NOMBRE D'IMPRESSIONS.

UTILISER DES TRANSPORTS EN COMMUN, TRAIN ET COVOITURAGE.
MUTUALISER DES TOURNÉES AVEC D'AUTRES LIEUX.
RENONCER À L'UTILISATION DE L'AVION.

PROMOUVOIR LES TRANSPORTS EN COMMUN, LE VÉLO ET LE COVOITURAGE.
METTRE EN PLACE DES NAVETTES / UNE PLATEFORME DE COVOITURAGE.
ADAPTER LES HORAIRES DE CONCERTS.

UTILISER DE L'ÉNERGIE LED.
MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE.
CRITÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES APPAREILS.

CRÉER UNE MINI-FORÊT.
REVERSER SES BÉNÉFICES À UNE ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

ORGANISER DES RENCONTRES ET CONFÉRENCES, RANDONNÉES MUSICALES.
SENSIBILISER PAR LES ŒUVRES, LES THÉMATIQUES DU FESTIVAL ET L'INSTRUMENTARIUM.

CHOISIR DES USAGES NUMÉRIQUES PLUS SOBRES.
ECO-CONCEVOIR DES SERVICES NUMÉRIQUES.
UTILISER DES TECHNOLOGIES OPEN-SOURCE.
RATIONALISER LE LIVESTREAM.

RÉFLÉCHIR SUR L'IMPACT ENVIRONNEMENTALE DE CHAQUE ENGAGEMENT FINANCIER DE LA STRUCTURE.
RÉEMPLOYER ET MUTUALISER SON MATÉRIEL.
RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE MARCHANDISING.

Les données récoltées dans les formulaires de demande d'aide ont permis de faire émerger différentes catégories d'empreinte, c'est-à-dire des grandes thématiques par lesquelles les professionnel·le·s s'emparent de la transformation écologique dans leurs activités.

Alors que plus de la moitié des professionnel·le·s mentionne l'alimentation (63%), les déchets (60%) et la mobilité des artistes (50%) dans leurs actions en faveur de la transformation écologique, la mobilité des publics (25%) - empreinte carbone la plus importante des festivals - la politique d'achats (22%), ainsi que la sensibilisation des équipes et des publics aux enjeux environnementaux (20%) n'engage qu'en moyenne 1/4 des professionnel·le·s. Le numérique (8%), l'énergie (8%) et la protection de la biodiversité (1%) restent des sujets peu couverts, voire inexistant, parmi les actions mises en place par les professionnel·le·s.

Sans le travail sur la démarche, les actions ne permettent pas de mettre en place une stratégie environnementale cohérente et efficace. Il est donc nécessaire d'abord de réaliser un premier état des lieux de l'empreinte environnementale de sa structure. La MMC doit donc renforcer son accompagnement pour

aider les professionnel·le·s à mener une observation de leurs activités, à les informer sur les enjeux de la transformation écologique du spectacle vivant pour embarquer l'ensemble de la chaîne de valeur.

Dans cette optique, l'Afdas propose aux professionnel·le·s une prestation d'accompagnement sur-mesure et adaptée pour initier ou approfondir la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises de leur structure. Arviva, association qui rassemble les acteur·rice·s du secteur du spectacle vivant engagé·e·s dans la transformation écologique, a développé un outil de Simulation d'Empreinte Environnementale pour le Spectacle (SEEDS). Pensé pour être simple d'utilisation et adapté aux activités des structures du spectacle vivant (ensembles, compagnies, lieux, festivals, etc.) et à leurs activités diverses, cet outil permet de donner des pistes pour mettre en place des actions concrètes.

[Appui-conseil RSE | Afdas](#)

[SEEDS, Simulateur d'Empreinte Environnementale pour le Spectacle – ARVIVA](#)

Enfin, la mise en place d'une démarche pour la transformation écologique doit s'inscrire dans une action collective qui concerne les salarié·e·s, la direction ainsi que toutes les parties prenantes de la structure. Cette démarche doit faire l'objet d'un pilotage spécifique en interne pour décider des grandes orientations et ainsi passer de sensibilités individuelles à une mobilisation collective.